

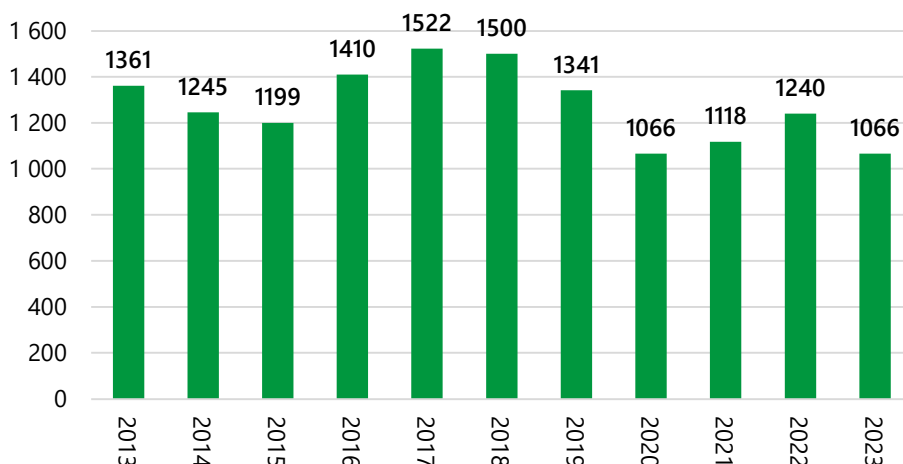
SYSTÈME PORC NAISSEUR ENGRAISSEUR SPÉCIALISÉ GUADELOUPE

Conjoncture 2021, 2022 et estimation 2023

CONTEXTE DE FILIÈRE

La production porcine en Guadeloupe est relativement cyclique, avec une tendance à la baisse ces dernières années. Après un pic à plus de 1 500 tonnes en 2017 et 2018, la production est tombée à un peu plus de 1 000 tonnes durant la période Covid. La production a alors connu une nette reprise en 2022, mais qui n'a pas été confirmée en 2023, avec une rechute à un peu plus de 1 000 tonnes.

Production porcine, tonnes carcasse



Ces chiffres sont issus des deux abattoirs porcins agréés de l'île : l'abattoir départemental situé au Moule et l'abattoir privé de Sainte-Rose.

97% de ces abattages sont issus des deux coopératives de l'île : Cooporg et Karukera porcs. A elles deux, elles comptabilisent une vingtaine d'exploitations.

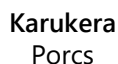
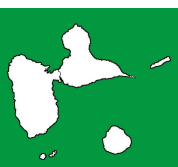
Des projets d'agrandissement de ferme sont en cours en Guadeloupe et pourraient participer dans les années à venir à l'augmentation de la production.



En 2022, la consommation totale de viande porcine a atteint 5 857 tonnes, dont 21,1% proviennent de la production locale. Bien que ce taux de couverture soit faible, il est supérieur à celui de la viande de volaille, pour lequel seulement 10% de la consommation totale provient de Guadeloupe. D'autre part, ce taux atteint 29% pour la viande bovine.

Ces importations de viande porcine principalement congelée sont majoritairement d'origine européenne et arrivent dans les supermarchés guadeloupéens à des prix très concurrentiels. Ces différences de prix expliquent en partie le faible taux de couverture de la consommation totale par la viande locale.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Importations, tonnes	4 291	4 248	4 578	4 328	4 466	4 188	4 617
Consommation totale, tonnes	5 701	5 770	6 078	5 669	5 532	5 306	5 857
% production locale sur conso. totale	25%	26%	25%	24%	19%	21%	21%



Ces trois dernières années, l'actualité de la filière porcine a été marquée par la flambée du prix des intrants. Les augmentations successives des prix s'expliquent par le contexte mondial, avec en point d'orgue la guerre en Ukraine, qui a fait exploser les cours des céréales et autres matières premières agricoles.

Les augmentations de charges qui ont affecté les éleveurs ont freiné le renouvellement des cheptels reproducteurs et les investissements dans les bâtiments et équipements.



LES RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ÉLEVAGE

Dans le cadre du POSEI France (Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et l'Insularité), les instituts techniques nationaux IDELE, IFIP et ITAVI coordonnent un programme d'élaboration de références technico-économiques, basées sur le suivi près de 120 exploitations, illustratives de différents types de systèmes de production des filières de ruminants et monogastriques dans les départements d'Outre-mer.

En Guadeloupe, les Réseaux de Références en Elevage sont mis en œuvre sous l'égide de la Chambre d'agriculture et de l'interprofession Iguavie. Le Réseau de Références en élevage de porcs repose sur le suivi technico-économique de 9 fermes membres des coopératives Cooporg et Karukera.

Les données individuelles collectées sur le terrain par les techniciens sont complétées par d'autres données récoltées auprès des coopératives et par l'analyse des comptabilités agricoles. Des visites de terrain réalisées auprès de chaque producteur permettent de préciser et de valider ces données.

LE SYSTÈME TYPE PORC SPÉCIALISÉ NAISSEUR-ENGRAISSEUR

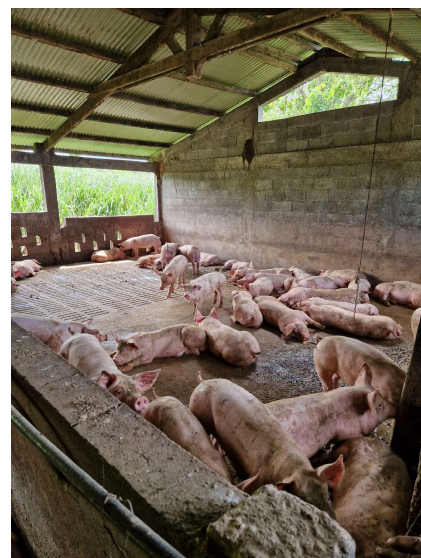
Les élevages suivis dans le réseau sont tous naisseurs-engraisseurs, possèdent entre 25 et 100 truies présentes et sont membres de l'une des 2 coopératives.

La taille retenue pour le système-type de production est de 40 truies présentes, ce qui représente un élevage de taille moyenne en Guadeloupe. Ce dimensionnement d'atelier porcin nécessite une quantité de main d'œuvre familiale de 0,80 UMO (Unité de Main d'œuvre = Equivalent Temps Plein, ETP) sans salarié.

En 2021, 2022 et 2023, toutes les fermes avaient le même fournisseur d'aliment et les mêmes programmes d'alimentation. Les deux coopératives utilisent un schéma similaire en termes de reproduction : achats des cochettes auprès de multiplicateurs locaux et importations de verrats terminaux depuis l'Hexagone. Les élevages pratiquent la conduite en bandes avec insémination artificielle ou saillie naturelle.

SYSTÈME TYPE NAISSEUR-ENGRAISSEUR

Truies présentes	40
Nombre de verrat	3
Système	Naisseur engraisseur
Cadre de filière	Filière organisée en coopérative : Cooporg ou Karukera
Surface et bâtiment	0,5 ha et bâtiment de 1000m ² , investissement à neuf
Main d'œuvre	0,8 Unité de Main d'Œuvre (UMO) familiale, pas de salarié
Truies	Cochettes LW*LD, produites localement
Verrats	Piétrain, importés
Conduite de l'élevage	7 bandes - 3 semaines
Type de reproduction	IA et saillie naturelle
Type d'aliment	Aliment complet produit localement (GMA)



RÉSULTATS TECHNIQUES

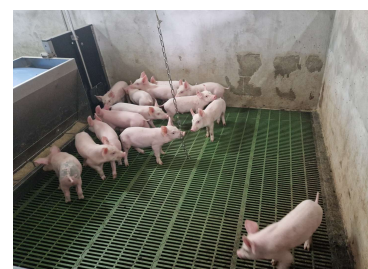
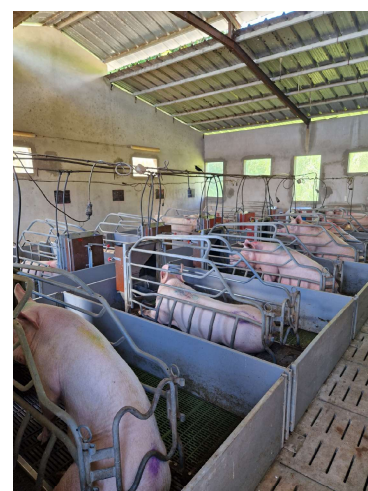
Les résultats techniques sont issus de l'analyse des suivis réalisés en 2021 et 2022 de 9 fermes membres de l'une des deux coopératives : Cooporg ou Karukera.

Comme pour les systèmes d'élevage en suivi dans les autres productions animales (ruminants, aviculture, cuniculture), les Réseaux de Références se donnent pour objectif de modéliser deux niveaux de fonctionnement et de résultats pour une même structure d'atelier : l'Exploitation Standard et le Cas-Type Objectif.

L'Exploitation Standard (ES) représente le fonctionnement d'une exploitation typique et illustrative de celles communément observées, avec des performances techniques et des résultats économiques dans la moyenne.

Le Cas-Type Objectif (CTO), avec un niveau relativement optimisé de fonctionnement et de résultats, formalise des objectifs cibles accessibles dans le contexte local.

	ES	CTO
Résultats par portée		
Nombre de porcelets nés vivants/portée	12,3	13,5
Taux de pertes sur nés vivants (%)	16,3	15,2
Nombre de porcelets sevrés/portée	10,3	11,4
Rythme de reproduction		
Nombre de portées sevrées/truie productive/an	2,22	2,26
Intervalle sevrage-saillie-fécondante ISSF (jours)	20,8	17,9
Taux de renouvellement (%)	31,2%	43,0%
Productivité en maternité		
Nombre de porcelets sevrés/truie présente/an	18,3	20,7
Nombre de porcelets sevrés/truies productive/an	22,8	25,9
Résultats de production		
Indice de consommation économique global	3,63	3,36
Poids d'entrée en post-sevrage (kg vif)	7,5	7,5
Poids de sortie d'engraissement (kg vif)	104,3	104,3
Indice de consommation technique sevrage-vente	2,91	2,82
GMQ technique sevrage-vente (g/j)	645	692
Durée de présence sevrage - vente (jours)	150	140
Taux de pertes et saisies sevrage-vente (%)	18%	14%
Nombre de porcs produits/truie présente/an	15,0	17,8
Nombre de kg vifs produits/truie présente/an	1560,5	1855,6
Production annuelle (porcs charcutiers, têtes)	598	711
Production annuelle (kg carcasse)	47750	56780



Les contraintes liées aux conditions climatiques impactent la productivité des élevages. La chaleur et l'humidité entraînent une moindre fertilité des truies. En Guadeloupe, l'ISSF est particulièrement long (20,8 jours pour l'ES et 17,9 jours pour le CTO), comparé aux valeurs dans l'Hexagone (7,7 jours, IFIP 2021).

Les conditions d'élevage entraînent également des taux élevés de mortalité en maternité et en engraissement. Associée à une technicité moyenne et un accès plus difficile aux innovations et produits vétérinaires dû à l'éloignement, cette situation conduit à une production de 22,8 porcelets sevrés par truie productive et par an pour l'ES, alors que la moyenne 2021 dans l'Hexagone était de 32,1 (IFIP, 2021).

À cause de l'augmentation des charges ces dernières années, notamment celle de l'aliment, les éleveurs ont réduit les achats de nouveaux reproducteurs, faisant chuter le taux de

renouvellement à 31,2% en moyenne (43% pour le CTO et dans l'Hexagone). Or, un renouvellement insuffisant peut générer des contre-performances techniques ou en reproduction.

Des progrès sont également réalisables en termes de consommation d'aliment. L'indice de consommation (IC), passant de 2,91 pour l'ES à 2,82 pour le CTO, a un impact important sur les résultats économiques de l'exploitation.

Dans le cas d'un atelier au fonctionnement optimisé (CTO), l'amélioration des paramètres de reproduction (+ 2,4 porcelets sevrés/truie présente) et des pertes sevrage-engraissement (passant de 18% à 14%, chiffre restant élevé au regard des 6,9% en moyenne dans l'Hexagone) débouchent sur une nette augmentation de la productivité, avec un gain de 19% pour atteindre une production annuelle de près de 56,8 tonnes carcasse, contre 47,7 tonnes pour l'ES.

DONNÉES ÉCONOMIQUES

Ce document présente les résultats économiques 2021 et 2022 **consolidés** : toutes les données économiques nécessaires ont été obtenues auprès des coopératives et les comptabilités de fermes ont été analysées.

PRODUITS & AIDES

Afin de soutenir les producteurs face à la hausse exceptionnelle du prix de l'aliment entre 2021 et 2023, les coopératives ont augmenté leur **prix d'achat des porcs** aux éleveurs. Celui-ci a progressé durant la période de plus de 15% pour atteindre un montant moyen estimé de 3,62€/kg carcasse en 2023.

Par manque de débouché, une grande partie des animaux de réforme sont vendus en direct et ne sont pas repris dans les statistiques de ventes des coopératives. Suivant le circuit de commercialisation, les prix diffèrent : les animaux de réforme sont mieux valorisés en vente directe. Les montants des ventes directes étant difficiles à obtenir, les prix du tableau ci-contre ne sont donc pas tout à fait représentatifs de la valeur réelle des animaux de réforme en ferme.

Les éleveurs guadeloupéens bénéficient d'une aide européenne au kg de produit définie par le **POSEI France** (= Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité). Seules les fermes commercialisant leur production en filière organisée sont éligibles à cette aide. Depuis 2020, elle s'élève à 1,08€/kg carcasse en Guadeloupe, dont 0,72€/kg directement pour l'éleveur et 0,36€/kg pour la coopérative.

Le montant effectivement perçu par l'éleveur dépend ensuite de la qualité des carcasses. Celles-ci sont cotées suivant des critères de poids (64 – 105 kgc), de Taux de Muscles des Pièces (TMP ≥ 56%) et de Taux de Saisie (TS ≤ 5%). Suivant la cote obtenue, la part du POSEI pour l'éleveur peut varier entre 0,60€ et 0,72€/kg carcasse.

2022 fût une année particulière en termes d'aides octroyées aux éleveurs. Deux **aides exceptionnelles** sont venues s'ajouter au POSEI :

- Face aux très fortes perturbations des marchés en lien avec le déclenchement de la guerre en Ukraine, une aide

Les données fournies par les coopératives concernant les produits et les charges opérationnelles, ainsi que les comptabilités 2023 n'étant pas encore disponibles à la date de publication, ce document présente des résultats économiques 2023 **estimés**. Ils sont calculés sur la base des prix de l'aliment et des porcs charcutiers de novembre 2023 communiqués par les coopératives.

complémentaire nationale a été octroyée à tous les éleveurs du réseau dans le cadre du « Plan de résilience économique et sociale ». Basée sur la consommation d'aliment, cette aide a représenté un montant de 11 632€ pour l'ES, soit 0,24€/kg carcasse.

- Certains éleveurs ont également perçu une indemnisation dans le cadre du « Plan de sauvegarde nationale de la filière porcine ». Cette indemnisation a pris la forme d'un forfait basé sur des inventaires de fermes réalisés entre le septembre 2021 et février 2022. Ramenée en €/kg carcasse, cette aide s'élève à 0,25€. Seuls quelques éleveurs ont bénéficié de cette deuxième aide exceptionnelle, c'est pourquoi nous ne la comptabiliserons pas dans les résultats économiques présentés plus loin dans ce document .

€/kg carcasse	2021	2022	estimation s 2023
Prix porc*	3,14 €	3,33 €	3,62 €
Prix reproducteurs de réformes*	2,43 €	2,30 €	2,30 €
Aides POSEI	0,65 €	0,66 €	0,66 €
Plan de résilience	-	0,24 €	-
Plan de sauvegarde	-	0,25 €**	-

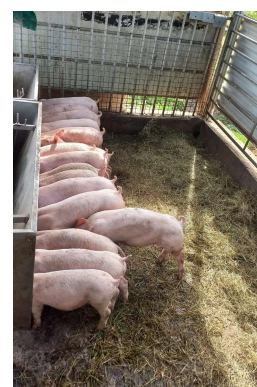
*montant moyen entre les deux coopératives, transport abattoir non pris en charge

**montant estimé, aide versée à certains éleveurs sous forme de forfait basé sur un inventaire de ferme

ALIMENT

Les deux coopératives se fournissent chez le fabricant d'aliment local GMA qui produit des aliments complets à partir d'ingrédients principalement importés de l'Hexagone.

Les prix présentés dans le tableau de la page suivante se basent sur les statistiques d'achats annuelles des éleveurs. Elles permettent de calculer un prix moyen sur l'année, comprenant la remise faite par le fabricant en fin d'année. Celle-ci est octroyée aux éleveurs consommant plus de 50 tonnes par an et est calculée sur le chiffre d'affaires de l'année.



Ces informations n'étant pas encore disponibles pour 2023 à la date de la rédaction de cette publication, les données présentées concernent le prix « coopératives » en novembre 2023 pour les aliments en vrac, auquel nous avons appliqué une remise estimée à 5%.

Entre 2021 et 2023, le prix moyen tous aliments consommés a augmenté de 32%, contre 49% dans l'Hexagone (source IFIP) sur la même période.

Prix des aliments (€/T)	2021	2022	estimations 2023
Aliments reproducteurs	365 €	466 €	493 €
Aliments porcelets	498 €	616 €	643 €
Aliments engraissement	417 €	518 €	550 €
Prix moyen tous aliments	425 €	530 €	560 €

*prix moyen entre les deux coopératives
 2021, 2022 : prix moyen sur l'année - 2023 : prix en novembre*

RENOUVELLEMENT DES REPRODUCTEURS

Chaque coopérative possède son propre élevage multiplicateur qui produit des cochettes pour les autres éleveurs membres. La vente s'effectue via la coopérative et les grands-parentaux sont importés vivants depuis l'Hexagone. Le prix de ventes des cochettes aux éleveurs diffère selon la coopérative et s'élève en moyenne à 500€/tête (sans évolution entre 2021 et 2023 dans notre modèle).

Toutes les fermes importent des verrats terminaux de type Piétrain depuis l'Hexagone à un prix moyen autour de 1700€/tête. Ce prix comprend l'achat du verrot, les frais de transport et de douane ainsi que les aides perçues par les éleveurs pour l'achat de reproducteurs importés (aide IAV ou aide régionale).

	€/tête
Prix des cochettes locales	500 €
Prix des jeunes verrats importés	1 731 €



CHARGES OPÉRATIONNELLES DIVERSES

Les autres **charges opérationnelles**, aussi appelée charges variables, comprennent :

- Les dépenses vétérinaires (médicaments, frais de transports des produits et honoraires des vétérinaires),
- La cotisation auprès de la coopérative,
- Le transport des porcs charcutiers vivants pour abattage (via un prestataire ou la coopérative),
- Les autres charges opérationnelles (petits matériels d'élevage et divers).

Selon l'analyse des comptabilités, ces charges peuvent être relativement variables d'une ferme à l'autre, mais aussi d'une année à l'autre pour une même ferme.

Pour plus de robustesse, le montant de ces différentes dépenses a été calculé sur la base de l'analyse des comptabilités 2021 et 2022, et considéré comme identique pour 2021, 2022 et 2023.

Charges opérationnelles de l'ES	Total €	€/ truie	€/ kg carcasse
Dépenses vétérinaires	4 338 €	108 €	0,09 €
Cotisations aux coopératives	9 288 €	232 €	0,19 €
Transport d'animaux vivants vers l'abattoir	3 674 €	92 €	0,08 €
Autres charges opérationnelles	703 €	18 €	0,01 €
Total des charges opé. diverses	18 003 €	450 €	0,38 €



CHARGES DE STRUCTURE DIVERSES

Les **charges de structure**, aussi appelées charges fixes, sont constituées de divers postes, tels que la consommation d'eau, d'électricité et de carburants ; les frais d'entretien des bâtiments et véhicules ; les assurances, les cotisations à la Mutualité Sociale Agricole et divers frais de gestion (comptabilité, taxes diverses,...).

Ces charges sont très variables d'une ferme à l'autre, selon que l'électricité provienne de panneaux photovoltaïques ou

du réseau, que les bâtiments soient vétustes ou récents, que le lisier soit épandu par l'éleveur lui-même ou par un prestataire de services, etc.

Comme pour les charges opérationnelles diverses, pour plus de robustesse, le montant de ces différentes dépenses a été calculé sur la base de l'analyse des comptabilités 2021 et 2022 et considéré comme identique pour 2021, 2022 et 2023.

Charges de structure de l'ES	Total €	€/ truie	€/ kg carcasse
Energie	991 €	25 €	0,02 €
Eau	553 €	14 €	0,01 €
Entretiens & réparations des bâtiments et véhicules	5 331 €	133 €	0,11 €
Autres charges de structure (assurance, gestion, MSA, carburant...)	12 595 €	315 €	0,26 €
Total charges de structure	19 469 €	487 €	0,41 €



AMORTISSEMENTS

Le calcul de l'amortissement est basé sur la construction d'un bâtiment neuf subventionné à 75%. Pour l'Exploitation Standard comme pour le Cas-Type Objectif, la totalité des investissements est financée par l'emprunt et la subvention sur la même durée, sans apport personnel. Les annuités sont donc égales à la somme des amortissements et frais financiers.

Peu de bâtiments ont été construits récemment en Guadeloupe et les prix des matériaux et du transport maritime ont connu de fortes fluctuations ces 3 dernières années. En conséquence, les données actualisées disponibles sur les coûts de construction et d'équipement sont rares. Cependant, plusieurs projets d'agrandissement sont en cours en Guadeloupe. Ces nouvelles données de coût viendront enrichir le modèle et permettre d'actualiser les chiffres actuels encore fragiles.

	2021	2022
Coût bâtiment €/truie présente	10 500 €	13 125 €
Part du gros-œuvre	70%	70%
Part des matériels et équipements	30%	30%
Pourcentage d'aides FEADER	75%	75%
Durée d'amort gros-œuvre (ans)	15	15
Durée d'amort. matériel - équipements (ans)	7	7
Taux d'intérêt de l'emprunt	2,5%	2,5%
Annuités, subventions déduites (€/an)	10 897 €	13 622 €
dont remboursement du capital (€/an)	9 400 €	11 750 €
dont frais financiers LMT (€/an)	1 497 €	1 872 €

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

LE COMPTE D'EXPLOITATION : EXPLOITATION STANDARD

Le compte d'exploitation exprime les résultats économiques annuels à différents niveaux : Marge Brute, EBE et revenu disponible.

Le **revenu disponible pour l'exploitant** rend compte de ce qui lui reste pour vivre et investir dans son outil de travail après avoir payé toutes ses charges, opérationnelles, de structure et financières

	2021		2022		estimations 2023	
	€	€/truie	€	€/truie	€	€/truie
Produits	181 362 €	4 534 €	202 341 €	5 059 €	204 694 €	5 117 €
dont ventes de porcs charcutiers	150 105 €	3 753 €	159 035 €	3 976 €	173 020 €	4 326 €
dont POSEI	31 257 €	781 €	31 673 €	792 €	31 673 €	792 €
dont aide plan de résilience	-	-	11 632 €	291 €	-	-
- charges opérationnelles	118 879 €	2 972 €	143 101 €	3 578 €	149 893 €	3 747 €
dont aliment	96 985 €	2 425 €	121 041 €	3 026 €	127 833 €	3 196 €
= MARGE BRUTE	62 483 €	1 562 €	59 240 €	1 481 €	54 800 €	1 370 €
- charges de structure	19 469 €	487 €	19 469 €	487 €	19 469 €	487 €
= EXCEDENT BRUTE D'EXPLOITATION (EBE)	43 014 €	1 075 €	39 771 €	994 €	35 332 €	883 €
- annuités et frais financiers courts termes	11 763 €	294 €	14 680 €	367 €	14 734 €	368 €
= REVENU DISPONIBLE POUR L'EXPLOITANT	31 251 €	781 €	25 091 €	627 €	20 598 €	515 €

Entre 2021 et 2022, la charge alimentaire a augmenté de 25%. L'aide exceptionnelle du « plan de résilience » et la hausse du prix des porcs n'ont que partiellement compensé cette augmentation, l'éleveur voyant son revenu disponible diminuer de près de 20% en un an.

Cette aide n'a pas été reconduite en 2023 alors que le prix

moyen des aliments a continué d'augmenter. L'impact de la crise des matières premières s'est fait sentir en 2023 et a pesé lourdement sur les résultats économiques : malgré la hausse moyenne de 15% du prix de reprise par les coopératives entre 2021 et 2023, **la marge brute a diminué de 12% et le revenu disponible de 34% sur la même période.**

LE COMPTE D'EXPLOITATION : CAS-TYPE OBJECTIF

En complément de l'Exploitation Standard (ES), le suivi technico-économique des fermes permet de définir un Cas-Type Objectif (CTO), avec les mêmes données structurelles mais avec un meilleur niveau de fonctionnement. Le CTO formalise des résultats accessibles avec une conduite optimisée dans le contexte local, et qui constituent des valeurs cibles dans un objectif de développement.

Comme détaillé précédemment, ce meilleur niveau de

fonctionnement permet un gain de productivité de 19% et une diminution de l'Indice de Consommation (IC) à 2,82 contre 2,91 pour le niveau de fonctionnement de type ES.

En prenant 2022 comme année de référence, les résultats du CTO permettent d'atteindre un revenu disponible de 41 795€. Ces chiffres prennent en compte l'aide exceptionnelle perçue au titre du « Plan de résilience » d'un montant de 13 010€ pour le CTO (et de 11 632€ pour l'ES).

CTO 2022

	€	€/trouie
Produits	239 785 €	5 995 €
dont ventes de porcs charcutiers	37 663 €	942 €
dont POSEI	37 663 €	942 €
dont aide plan de résilience	13 010 €	325 €
- Charges opérationnelles	160 068 €	4 002 €
dont aliment	134 049 €	3 351 €
= MARGE BRUTE	79 717 €	1 993 €
- Charges de structure	23 151 €	579 €
= EXCEDENT BRUTE D'EXPLOITATION (EBE)	56 566 €	1 414 €
- annuités et frais financiers courts termes	14 772 €	369 €
= REVENU DISPONIBLE POUR L'EXPLOITANT	41 795 €	1 045 €



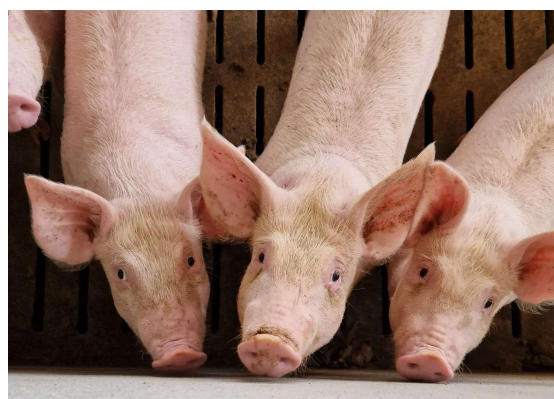
LE COÛT DE PRODUCTION

Le coût de production est le résultat d'une approche comptable se décomposant comme suit :

- I. **Aliments**
- II. **Charges des animaux de renouvellement** : pour cette charge, les ventes d'animaux de réformes sont soustraites des achats de reproducteurs.
- III. **Les autres charges opérationnelles** : cotisation aux coopératives, frais vétérinaires, transports vivants et divers.
- IV. **Les charges de structure** : amortissement et entretien des bâtiments et équipements, eau, énergie, assurances, gestion, carburant et autres frais divers.
- V. **La rémunération de la main d'œuvre familiale** : cette charge dite supplétive vise à rémunérer le travail (non salarié) consacré par l'exploitant à l'atelier de production. Dans ce cadre, le niveau de rémunération est de 2 SMIC* net/UMO, montant national appliqué dans les filières agricoles.

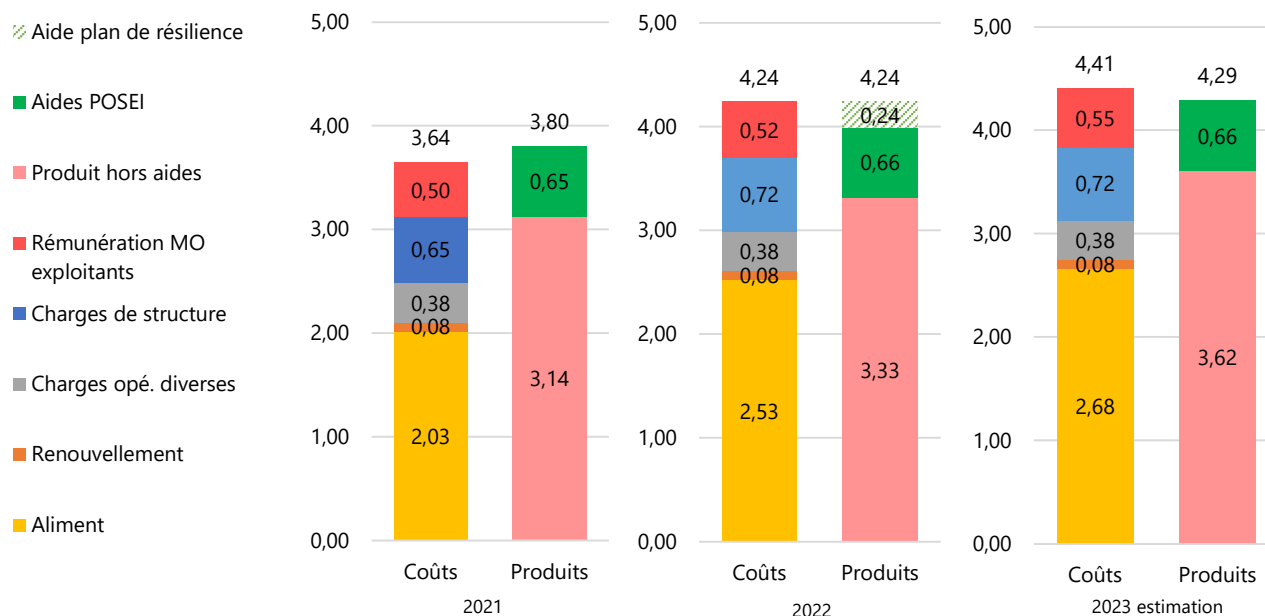
Le coût de production est à mettre en parallèle avec les produits, c'est-à-dire les ventes de porcs et les aides perçues.

Un solde « **Produit Total – Coût de Production** » négatif indique une rémunération du travail inférieure à l'objectif de rémunération de 2 SMIC net/UMO.



*SMIC € net annuel : 14 850 € en 2021, - 15 630€ en 2022, - 16 480€ en 2023

Coût de production et Produit Exploitation Standard Conjoncture 2021, 2022 et estimations 2023



De 2021 à 2022, le coût de production d'un kilo carcasse pour l'Exploitation Standard est passé de 3,64€ à 4,24€, soit une augmentation de 16%.

Les estimations 2023, intégrant la mise jour du SMIC, du prix des aliments et des porcs charcutiers communiqués par les coopératives en novembre 2023, pointent une poursuite de l'augmentation de ce coût de production à 4,41€/kg carcasse, soit +4% en 1 an et +21% depuis 2021.

Cette augmentation est principalement liée au coût alimentaire. En deux ans, celui-ci a augmenté de 32%, soit 0,65€/kg carcasse supplémentaire sur le coût de production total.

Si le produit, aides comprises, a permis en 2022 d'atteindre un niveau de rémunération de 2 SMIC/UMO (1,1 SMIC/UMO sans aide « Plan de résilience »), celui-ci n'est plus que de 1,56 SMIC/UMO en 2023 selon les estimations actuelles.

Ces résultats pourront être précisés quand les données seront consolidées par l'analyse des résultats de suivi des fermes et de leur comptabilité de 2023.

Pour améliorer ces résultats, différents leviers peuvent être actionnés, dont l'augmentation du prix de reprise des porcs et/ou du niveau d'aide, la diminution du prix des aliments et l'amélioration de l'efficacité technique.



COÛT DE PRODUCTION : CAS-TYPE OBJECTIF

Comme expliqué précédemment, le niveau de fonctionnement du CTO permet un gain de productivité de 19% et une nette diminution de l'Indice de Consommation (IC). Grâce à ces améliorations techniques, le coût de production du CTO 2022 est de 3,93€/kg carcasse, soit un gain de 0,31€ du kg carcasse par rapport à l'Exploitation Standard.

Les paramètres techniques ayant le plus d'impact sur les résultats économiques sont la réduction des mortalités, relativement élevée en Guadeloupe ainsi que la diminution de l'IC. Au vu du prix des aliments ces dernières années, l'efficacité alimentaire est sans doute un des points d'attention majeurs pour les éleveurs.

Pour plus d'informations

Emilie WILLEMS, Coordinatrice RRE Monogastriques Antilles
emilie.willems@ifip.asso.fr – +596 6 96 88 08 14
Aves les contributions de Lisa LECLERC (IFIP) et Arnault VILLARET (Idele)
Crédits photos : IFIP, COOPMAR



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Edition : mai 2024 - Réf. Idele : 0024 601026
Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Emilie WILLEMS
Pour en savoir plus : www.reseaux-elevage-dom.fr